



Bulletin Officiel

N°6985 Vendredi 10 novembre 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CELLCOM

2

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

CELLCOM

3

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

TUNISIE LEASING ET FACTORING 2023-2

5

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

11

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU 06/11/2023*)

ANNEXE II

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2023

- MAXULA PLACEMET SICAV
- TUNISIE SICAV
- TUNISO EMIRATIE SICAV
- UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CELLCOM

SIEGE SOCIAL : 25 RUE DE L'ARTISANAT CHARGUIA 2 ARIANA.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs les actionnaires de la société CELLCOM sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **Lundi 13 Novembre 2023 à 11H00 l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises**, sis aux Berges du Lac, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Approbation des délais et modalités de convocation de l'Assemblée Général Ordinaire
2. Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2022
3. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2022
4. Approbation des rapports annuels et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2022
5. Affectation du résultat de l'exercice 2022
6. Quitus aux Administrateurs
7. Paiement de jetons de présence au Conseil d'Administration
8. Approbation des conventions dans le cadre de l'article 200 et suivant du CSC
9. Nomination d'un administrateur indépendant.
10. Pouvoirs
11. Questions diverses.

2023 – AS – 1276

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**CELLCOM**

SIEGE SOCIAL: 25 RUE DE L'ARTISANAT CHARGUIA 2 ARIANA.

Projet de résolutions de la société CELLCOM à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 13 novembre 2023.

PREMIERE RESOLUTION**APPROBATION DE LA TENUE TARDIVE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Après avoir entendu les motifs exposés par le Directeur Général, les actionnaires approuvent les délais et les modalités de convocation de la présente Assemblée ainsi que la date tardive de sa tenue, et dégagent le Conseil d'Administration de toute responsabilité à ce propos.

DEUXIEME RESOLUTION**APPROBATION DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2020**

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes, les actionnaires approuvent sans aucune réserve les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2022, qui font apparaître les informations suivantes (en DT) :

1- Les comptes individuels :

Après examen du rapport annuel de l'exercice 2022, présenté par le Directeur Général, le conseil arrête les comptes individuels qui font apparaître les informations suivantes (en DT):

Rubrique	2022	2021
Total du Bilan	25 247 911	33 648 674
Capital social	4 461 532	4 461 532
Total des revenus	56 943 215	61 599 449
Résultat de l'exercice	- 4 043 520	256 688
Total des capitaux propres	5 763 856	9 807 376

2- Les comptes consolidés

Le Conseil d'Administration arrête les comptes consolidés du groupe Cellcom, composé de «Cellcom» et de ses filiales « Cellcom Retail », « Cellcom Distribution » et « Cellcom International », qui font apparaître les informations suivantes (en DT):

Rubrique	2022	2021
Total du Bilan	27 433 911	30 959 796
Capital social	4 461 532	4 461 532
Total des revenus	62 392 987	66 462 113
Résultat de l'exercice consolidé	-3 333 845	10 148
Total des capitaux propres	5 481 331	8 845 150

TROISIEME RESOLUTION

QUITUS POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En conséquence de la résolution précédente, les actionnaires donnent au Conseil d'Administration quitus entier et sans réserves pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que pour l'ensemble des décisions prises jusqu'à la tenue de la présente assemblée.

QUATRIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

Les actionnaires décident d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2022 de - **4 043 520** DT au compte Résultats Reportés.

CINQUIEME RESOLUTION

ATTRIBUTION DE JETONS DE PRESENCE

Les actionnaires décident d'attribuer au Conseil d'Administration des jetons de présence, au titre de l'exercice 2022, d'une valeur globale nette de 25 000 DT.

SIXIEME RESOLUTION

APPROBATION DE CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales et après avoir pris connaissance des conventions réglementées citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes, les actionnaires approuvent lesdites conventions dans leur ensemble.

SEPTIEME RESOLUTION

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT

Conformément à la loi N°2019-47 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et à la Décision Générale du Conseil du Marché Financier N°23 du 10 Mars 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer M Titulaire de la CIN N° Délivrée le à, Administrateur Indépendant pour la durée restante du mandat du Conseil d'Administration actuel, soit jusqu'à la date de l'Assemblée Générale Ordinaires statuant sur les comptes de l'exercice 2023.

HUITIEME RESOLUTION

POUVOIRS

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour réaliser les formalités juridiques nécessaires.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire
«TLF 2023-2»**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING et FACTORING réunie le **26/04/2022** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **29/08/2023** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « **TLF 2023-2** ». Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant un montant de **25 millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 millions de dinars**, des durées entre 5 à 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,00% brut l'an au minimum et TMM+3,00% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 9% brut l'an au minimum et 12% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les conditions définitives de l'emprunt à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée et les taux d'intérêt de l'emprunt comme suit : **10,70% et/ou TMM + 2,50% brut l'an sur 5 ans. La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.**

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

L'emprunt obligataire « **TLF 2023-2** » est d'un montant de 25 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 Millions de dinars, divisé en 250 000 obligations, susceptibles d'être portés à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « **TLF 2023-2** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire seront ouvertes le **22/11/2023** et clôturées sans préavis au plus tard le **08/01/2024**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf. Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **08/01/2024**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **08/01/2024**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **19/01/2024** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

La souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de 100 000 obligations.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **22/11/2023** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), d'Amen Invest (Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING ET FACTORING a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 375 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de (i) 60 millions de dinars par des emprunts obligataires, (ii) 82 millions de dinars par des crédits bancaires et (iii) 25 millions de dinars par des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « TLF 2023-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription d'émission et modalités de paiement:

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **08/01/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **08/01/2024** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations « **TLF 2023-2** » seront offertes à deux taux d'intérêt différents au choix du souscripteur fixés comme suit :

- Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de **10,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Taux variable sur 5 ans : **Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,50%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois **de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1**. Il est à préciser que la souscription au taux variable est limitée à un nombre maximum de **100 000 obligations**.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **08/01/2029**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paie ment :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **8 janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **08/01/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **10,70%** l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois d'octobre 2023 à titre indicatif, qui est égale à 7,880% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,380%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,50%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «TLF 2023-2» sont émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,640 années**.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

En date du **3 juillet 2023**, Fitch Ratings a baissé d'un cran la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring, la ramenant à **BBB - (tun)** avec maintien de la perspective **stable**. L'agence de notation a confirmé la note nationale à court terme à **F3 (tun)**.

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/research/non-bank-financial-institutions/fitch-takes-action-on-tunisian-nbfis-national-ratings-following-sovereign-downgrade-03-07-2023>

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **24/10/2023** la note **provisoire** à long terme **BBB - (EXP) (tun)** à l'emprunt obligataire « TLF 2023-2 ».

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « TLF 2023-2 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Menzeh 6, Nabeul, Sousse, Monastir et Sfax), d'Amen Invest (Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C) et des autres intermédiaires en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « TLF 2023-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

Marché des titres :

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « TLF 2023-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage, dès la clôture de l'emprunt « TLF 2023-2 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **07/11/2023** sous le n°**23-1110** et du document de référence « TUNISIE LEASING ET FACTORING 2023 » enregistré auprès du CMF en date du **10/10/2023** sous le n°**23-006**.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, Amen Invest, Avenue Mohamed V Immeuble AMEN BANK Tour C - 1002 Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

2023 - AS - 1274

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	115,521	115,540
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	160,430	160,461
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	132,774	132,796
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	144,254	144,281
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	138,193	138,216
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	140,898	140,926
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312	132,750	132,771
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	53,383	53,391
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	38,997	39,005
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	125,430	132,729	132,754
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	116,467	116,487
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	116,259	116,280
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,580	20,583
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	141,504	141,523
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	BH INVEST ****	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	137,870	137,887
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,255	13,257
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	197,549	197,585
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	13,120	13,122
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	111,880	111,899
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	115,684	115,707
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	16,123	16,126
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	-	101,331	101,355
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,168	2,171
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	70,990	70,999
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	146,185	146,297
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	106,636	107,204
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	123,355	123,374
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	152,495	153,223
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	580,926	582,653
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	150,222	150,278
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	196,264	196,692
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	101,407	102,072
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	143,473	143,899
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	172,407	172,454
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	156,643	156,715
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	24,090	24,236
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	102,701	102,931
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,068	1,072
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,061	1,065
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 480,742	2 485,811
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	242,251	241,676
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,145	3,142
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,810	2,810
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	53,033	52,799
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,434	1,435
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,223	1,224
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,217	1,219
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	15,303	15,135
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	11,360	11,301
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	14,786	14,628
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 071,562	5 076,080
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	91,032	91,231
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,238	1,236

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	111,637	111,655	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	100,985	101,000	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	108,065	108,084	
58 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	105,542	105,560	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	106,825	106,845	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	110,676	110,692	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	107,237	107,255	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	104,759	104,779	
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV *	-	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	107,981	107,999	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	108,757	108,780	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	106,637	106,657	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	106,426	106,445	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	105,083	105,103	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	107,731	107,741	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	105,082	105,100	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	102,186	102,195	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	108,965	108,983	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	104,615	104,632	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	114,427	114,444	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	106,647	106,663	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	110,693	110,712	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	106,497	106,525	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	-	1 008,024	1 008,202	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	109,908	110,054	
SICAV MIXTES								
80 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	60,165	60,840	
81 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	109,370	109,524	
82 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,738	17,750	
83 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	321,381	322,149	
84 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 225,171	2 225,940	
85 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	68,383	68,871	
86 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	54,962	55,168	
87 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	108,419	108,423	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
88 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	11,187	11,267	
89 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,132	16,181	
90 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	17,074	17,210	
91 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,087	15,192	
92 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	101,212	102,240	
93 FCP AL IMITEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	88,567	89,034	
94 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	92,590	93,012	
95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	105,229	105,259	
96 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	95,788	95,941	
97 FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	10,448	10,590	10,677	
98 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	100,106	100,364	
99 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	77,576	74,250	74,744	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
100 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	87,797	87,954	
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	123,131	123,122	
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	147,898	148,573	
103 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	-	-	149,964	152,670	152,314	
104 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	200,040	198,293	
105 MAC ÉQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	188,054	186,755	
106 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	179,644	179,251	
107 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	25,237	24,949	
108 MAC AL HOUDA FCP *	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	En liquidation	En liquidation	
109 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 706,887	10 727,255	
110 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	143,045	143,440	
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	94,019	95,376	95,174	
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	4 789,362	4 755,219	
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,593	10,587	
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	170,770	170,812	
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 142,953	11 101,147	
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 389,889	10 396,365	
117 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 604,222	10 624,125	
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 480,324	10 500,210	
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	10 345,383	10 365,160	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
120 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	121,759	122,945	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
121 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	995,406	1 000,584	

* OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la « Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA- », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 06/11/2023

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
42.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
46. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
47. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
48. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
52. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
53.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
54.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
55. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
56. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
57.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
58. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
59. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
60. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
61.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
64. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957

66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
67. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
68. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
69. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
70. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
71. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
75. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
76. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises -BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 . Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420

24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
34. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
35. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
36. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
39. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
40.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
43. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
44. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
45.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
46. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
47.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
48. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
49. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
52. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
53. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
54.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
55. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
58.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
59.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
60.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211

61.Société IBN ANNAFIS -Polyclinique Ibn Annafis-	Route de Tunis Km 4 -3031 Sfax-	74 215 000
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
64.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
65.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
66.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
67.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
68.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
69.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
70. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
71.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
72. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
73. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
74. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
75.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
78. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
81.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
82.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
83.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
84.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
85.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
86.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
91.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
94.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
95. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
96.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
97.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

98.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
99.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
100. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
101. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
102.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
103.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 06/11/2023

24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
43	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
48	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
52	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/11/2023

54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
69	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
71	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
72	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
74	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
75	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
76	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 06/11/2023

82	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	-	-
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
95	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
100	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
101	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
110	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
111	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
112	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

113	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord -1082- Tunis Mahrajène
114	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
115	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
118	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
120	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

MAXULA PLACEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « Maxula Placement SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.709.284, un actif net de D : 10.624.675 et un bénéfice de la période de D : 168.072.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « Maxula Placement SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « Maxula Placement SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2023, ainsi que de sa

performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les dépôts à vue et les disponibilités représentent à la clôture de la période, 20,44% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « MAXULA PLACEMENT SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 24 Octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2023	30/09/2022	Année 2022
Portefeuille-titres	4	7 518 743	7 127 045	7 612 612
Obligations et valeurs assimilées		7 483 236	7 127 045	7 612 612
Tires des Organismes de Placement Collectif		35 507	-	-
Placements monétaires et disponibilités		3 190 489	1 920 505	3 104 028
Placements monétaires	5	3 190 470	1 920 482	3 103 931
Disponibilités		19	23	97
Créances d'exploitation	6	52	66 056	-
TOTAL ACTIF		10 709 284	9 113 606	10 716 640
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	26 585	20 595	24 072
Autres créditeurs divers	8	58 024	825	1 309
TOTAL PASSIF		84 609	21 420	25 381
ACTIF NET				
Capital	9	10 197 366	8 832 486	10 279 095
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		17	43	50
Sommes distribuables de la période		427 292	259 657	412 114
ACTIF NET		10 624 675	9 092 186	10 691 259
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		10 709 284	9 113 606	10 716 640

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2022</i>	<i>Année 2022</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	113 653	336 053	92 039	291 438	389 179
Revenus des obligations et valeurs assimilées		113 653	336 053	92 039	291 438	389 179
Revenus des placements monétaires	11	12 616	32 599	21 583	45 410	80 477
Revenus des prises en pensions	12	67 582	397 501	-	-	4 363
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		193 851	766 153	113 622	336 848	474 019
Charges de gestion des placements	13	(26 585)	(102 179)	(20 595)	(62 795)	(86 867)
REVENU NET DES PLACEMENTS		167 266	663 974	93 027	274 053	387 152
Autres charges	14	(3 415)	(13 165)	(2 622)	(7 906)	(10 929)
Contribution Sociale de Solidarité		-	(400)	-	(200)	(200)
RESULTAT D'EXPLOITATION		163 851	650 409	90 405	265 947	376 023
Régularisation du résultat d'exploitation		510	(223 117)	(1 631)	(6 290)	36 091
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		164 361	427 292	88 774	259 657	412 114
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(510)	223 117	1 631	6 290	(36 091)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		4 021	(18 563)	(16 522)	50 500	55 470
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		200	31 650	21 800	(36 150)	(36 150)
RESULTAT DE LA PERIODE		168 072	663 496	95 683	280 297	395 343

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2023</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2022</i>	<i>Année 2022</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	168 072	663 496	95 683	280 297	395 343
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	163 851	650 409	90 405	265 947	376 023
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	4 021	(18 563)	(16 522)	50 500	55 470
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	200	31 650	21 800	(36 150)	(36 150)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(1 036 731)	-	(333 643)	(333 643)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	780 604	306 651	(60 940)	(911 271)	572 756
Souscriptions					
- Capital	22 183 494	87 263 718	2 380 792	12 281 663	16 203 785
- Régularisation des sommes non distribuables	17 907	54 679	3 088	8 912	15 981
- Régularisation des sommes distribuables	728 722	3 387 428	57 788	396 368	529 277
Rachats					
- Capital	(21 403 760)	(87 356 384)	(2 440 008)	(13 148 300)	(15 631 097)
- Régularisation des sommes non distribuables	(17 548)	(56 829)	(3 181)	(9 238)	(13 993)
- Régularisation des sommes distribuables	(728 211)	(2 985 961)	(59 419)	(440 676)	(531 196)
VARIATION DE L'ACTIF NET	948 676	(66 584)	34 743	(964 617)	634 456
ACTIF NET					
En début de période	9 675 999	10 691 259	9 057 443	10 056 803	10 056 803
En fin de période	10 624 675	10 624 675	9 092 186	9 092 186	10 691 259
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	92 579	101 165	87 554	95 517	95 517
En fin de période	100 253	100 253	86 970	86 970	101 165
VALEUR LIQUIDATIVE	105.979	105.979	104.544	104.544	105.681
TAUX DE RENDEMENT	1.40%	4.14%	1.06%	2.99%	4.07%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA PLACEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable obligatoire de type distribution, régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 décembre 2009 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 30 décembre 2008.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA PLACEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de MAXULA PLACEMENT SICAV est confiée à la société « MAXULA BOURSE », le dépositaire étant la « BNA ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « MAXULA PLACEMENT SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018.

La société « MAXULA PLACEMENT SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de « BTA JUILLET 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique «Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2023, à D : 7.518.743 et se détaille comme suit :

Code ISIN		Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% Actif net
Obligations & valeurs assimilées			7 108 860	7 483 236	70.43%
Obligations des sociétés			2 143 660	2 230 322	20.99%
TN0003400405	AMEN BANK 2010	2 000	26 580	26 353	0.25%
TN0003600640	ATB SUBORDONNE 2017	7 000	280 000	291 977	2.75%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1	3 000	300 000	315 120	2.97%
TN4J4VCBM140	ATTIJ LEASING 2022-1	1 500	120 000	120 236	1.13%
TN0001300623	BTE 2011	500	22 500	23 221	0.22%
TN0004201455	CIL 2018-1	200	4 000	4 239	0.04%
TNY1F6BOX6F5	CIL 2023-1	1 500	150 000	153 736	1.45%
TNR4CLXNS261	ELWIFACK BANK 2022-2	3 000	300 000	315 866	2.97%
TN0002601045	STB 2010-1	2 000	26 580	27 171	0.26%
TN0002102150	TLF 2021-1	500	30 000	31 075	0.29%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2	2 000	200 000	215 123	2.02%
TN99P72UERY9	TLF 2023-1	6 000	600 000	621 723	5.85%
TN0003900263	UIB 2011-1	2 000	80 000	80 397	0.76%

TN0007200181	WIFAK ISLAMIQ 2019-1	200	4 000	4 085	0.04%
Emprunt National			712 500	738 156	6.95%
TN0008000895	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2021 TR2 CB	500	50 000	50 346	0.47%
TNHG2VXQ3BG0	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2022 TR1 CB	500	50 000	51 916	0.49%
TNQVHB5WZ2K2	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2022 TR2 CB	1 500	150 000	153 311	1.44%
TNRGVSC8DE36	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2022 TR3 CB	1 000	100 000	100 307	0.94%
TN7PM93UZP50	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2022 TR4 CB	1 500	150 000	160 199	1.51%
TN3C6DVEWM76	Obligations EMPRUNT NATIONAL 2023 TR1 CB	2 000	200 000	209 398	1.97%
TN0008000515	Obligations EMPRUNT NATIONAL CAT C au taux de 6,35%	1 000	12 500	12 679	0.12%
Bons du trésor assimilables			4 252 700	4 514 758	42.49%
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024	900	866 050	918 545	8.65%
TN0008000580	BTA 6.3% OCT 2026	1 300	1 259 250	1 351 591	12.72%
TN0008000598	BTA 6% JANVIER 2024	500	478 300	516 433	4.86%
TN0008000606	BTA 6.7% AVRIL 2028	1 000	970 700	1 013 908	9.54%
TN0008000622	BTA 6.3% MARS 2026	700	678 400	714 281	6.72%
Titres des Organismes de Placement Collectif			35 154	35 507	0.33%
TNDUQFATMV53	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	331	35 154	35 507	0.33%
Total			7 144 014	7 518 743	70.77%
Pourcentage par rapport au total des Actifs					70.21%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2023 à D : 3.190.470 et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% Actif net
Dépôt à vue		2 182 622	2 189 595	20.61%
	Banque Nationale Agricole	2 182 622	2 189 595	20.61%
créances sur opérations de pensions livrées		1 000 000	1 000 875	9.42%
PLMXL280923	Pension livrée ATB au 18/10/2023 (20 jours) au taux de 10,5%	1 000 000	1 000 875	9.42%
Total général		3 182 622	3 190 470	30.03%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			29.79%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30 septembre 2023 à D : 52, contre D : 66.056 au 30 septembre 2022 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Solde des souscriptions et rachats de la dernière journée	-	65 952	-
Autres	52	104	-
Total	52	66 056	-

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30 septembre 2023 à D : 26.585, contre D : 20.595 au 30 septembre 2022 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Maxula Bourse	17 763	13 761	16 084
Banque Nationale Agricole (dépôt)	5 293	4 101	4 793
Banque Nationale Agricole (distribution)	3 529	2 733	3 195
Total	26 585	20 595	24 072

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2023 à D : 58.024, contre D : 825 au 30 septembre 2022 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Solde des souscriptions et rachats de la dernière journée	57 000	-	-
Redevance du CMF	884	733	944
TCL	140	92	119
Achats titres à payer	-	-	246
Total	58 024	825	1 309

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 30 septembre 2023, se détaillent comme suit :

Capital 31-12-2022

Montant	10 279 095
Nombre de titres	101 165
Nombre d'actionnaires	784

Souscriptions réalisées

Montant	87 263 718
Nombre de titres émis	858 834
Nombre d'actionnaires nouveaux	504

Rachats effectués

Montant	-87 356 384
Nombre de titres rachetés	-859 746
Nombre d'actionnaires sortants	-468

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-18 563
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	31 650
Régularisation des sommes non distribuables	-2 150

Capital au 30-09-2023

Montant	10 197 366
Nombre de titres	100 253
Nombre d'actionnaires	820

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 113.653 pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2023, contre D : 92.039 à l'issue de la même période close le 30 septembre 2022, et se détaillent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	40 765	118 363	20 656	57 049	78 803
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA et Emprunt National)	72 888	217 690	71 383	234 389	310 376
TOTAL	113 653	336 053	92 039	291 438	389 179

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2023 à D : 12.616, contre D : 21.583 à l'issue de la même période close le 30 septembre 2022, il représente le montant des intérêts sur les dépôts à vue et certificats de dépôt et se détaille comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Intérêts des dépôts à vue	12 616	26 487	3 575	11 545	15 993
Intérêts des certificats de dépôt	-	6 112	18 008	33 865	64 484
TOTAL	12 616	32 599	21 583	45 410	80 477

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/07 au 30/09/2023	du 01/01 au 30/09/2023	du 01/07 au 30/09/2022	du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
Intérêts des pensions livrées	67 582	397 501	-	-	4 363
TOTAL	67 582	397 501	-	-	4 363

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2023 à D : 26.585, contre D : 20.595 à l'issue de la même période close le 30 septembre 2022, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	<u>du 01/07</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>du 01/07</u> <u>au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>Année</u> <u>2022</u>
Commission de gestion	17 763	68 271	13 761	41 957	58 041
Commission de dépôt	5 293	20 345	4 101	12 503	17 296
Commission de distribution	3 529	13 563	2 733	8 335	11 530
Total	26 585	102 179	20 595	62 795	86 867

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2023 à D : 3.415, contre D : 2.622 à l'issue de la même période close le 30 septembre 2022, et se détaille comme suit :

	<u>du 01/07</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/09/2023</u>	<u>du 01/07</u> <u>au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>du 01/01</u> <u>au</u> <u>30/09/2022</u>	<u>Année</u> <u>2022</u>
Redevance du CMF	2 961	11 379	2 294	6 993	9 674
TCL	451	1 780	328	909	1 250
Autres	3	6	-	4	5
Total	3 415	13 165	2 622	7 906	10 929

Note 15 : Rémunération du gestionnaire, des distributeurs et du dépositaire

La gestion et la distribution de la MAXULA PLACEMENT-SICAV est confiée à la Société "MAXULA BOURSE". Celle - ci est chargée des choix des placements, de la gestion administrative et comptable de la société et la commercialisation de ses titres. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle de 0,6% T.T.C calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, elle perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La BNA assure aussi la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,15% H.T calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **606 588 282** dinars, un actif net de **604 642 209** dinars et un bénéfice de la période de **9 234 228** dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ».

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la Société « TUNISIE SICAV » arrêtés au 30 Septembre 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « TUNISIE SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées, suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 31 octobre 2023

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

BILAN ARRETE AU 30 Septembre 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	439 131 837	386 620 604	458 799 208
Obligations et valeurs assimilées		430 368 229	381 336 927	453 440 676
Titres des Organismes de Placement Collectif		8 763 608	5 283 677	5 358 532
Placements monétaires et disponibilités		167 456 445	310 291 374	208 332 869
Placements monétaires	5	167 404 036	310 290 782	208 332 295
Disponibilités		1 582	592	575
Créances d'exploitation	6	50 827	0	0
TOTAL ACTIF		606 588 282	696 911 978	667 132 077
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	1 597 873	1 806 949	1 745 646
Autres créditeurs divers	8	348 200	2 113 567	2 349 645
TOTAL PASSIF		1 946 073	3 920 516	4 095 291
ACTIF NET				
Capital	9	579 194 351	668 790 933	631 242 918
Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	0	0
Sommes distribuables de la période		25 447 858	24 200 529	31 793 868
ACTIF NET		604 642 209	692 991 461	663 036 786
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		606 588 282	696 911 978	667 132 077

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		Période du 01/07/ au 30/09/2023	Période du 01/01/ au 30/09/2023	Période du 01/07/ au 30/09/2022	Période du 01/01/ au 30/09/2022	Année 2022
Revenus du portefeuille-titres	10	7 467 051	22 954 957	5 810 239	17 964 747	25 139 172
Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 467 051	22 758 290	5 810 239	17 747 493	24 921 918
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	196 667	0	217 254	217 254
Revenus des placements monétaires	11	3 518 942	10 693 618	5 687 493	13 966 210	18 394 195
Intérêts des certificats de dépôt		1 357 286	3 010 586	2 144 231	4 919 479	6 175 231
Intérêts des dépôts à vue		98 004	226 126	69 217	219 447	296 103
Intérêts des bons du trésor à court terme		0	0	0	94 208	94 208
Intérêts des dépôts à terme		799 111	2 264 510	1 625 314	4 380 760	5 289 833
Intérêts des billets de trésorerie		0	0	0	0	0
Revenus des prises en pension		1 264 541	5 192 396	1 848 732	4 352 315	6 538 821
Autres valeurs		0	0	0	0	0
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		10 985 993	33 648 575	11 497 731	31 930 957	43 533 368
Intérêts des mises en pensions		0	0	0	0	0
Charges de gestion des placements	12	-1 879 851	-5 674 578	-2 125 822	-6 257 719	-8 311 420
REVENU NET DES PLACEMENTS		9 106 142	27 973 997	9 371 909	25 673 238	35 221 947
Autres produits		0	1 631	0	0	0
Autres charges	13	-185 584	-563 607	-241 522	-671 625	-900 063
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 920 559	27 412 021	9 130 387	25 001 613	34 321 884
Régularisation du résultat d'exploitation		-1 945 774	-1 964 163	-662 433	-801 084	-2 528 016
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		6 974 785	25 447 858	8 467 955	24 200 529	31 793 868
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 945 774	1 964 163	662 433	801 084	2 528 016
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		304 273	-204 836	-2 773 604	-4 288 199	-3 956 476
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		9 396	919 168	3 199 135	4 851 873	4 851 872
RESULTAT NET DE LA PERIODE		9 234 228	28 126 352	9 555 918	25 565 287	35 217 279

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Année 2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	9 234 228	28 126 352	9 555 918	25 565 287	35 217 279
Résultat d'exploitation	8 920 558	27 412 021	9 130 387	25 001 613	34 321 884
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	304 273	-204 836	-2 773 604	-4 288 199	-3 956 476
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	9 396	919 168	3 199 135	4 851 873	4 851 872
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-55 745 126	-86 520 931	-18 171 720	4 472 704 -	35 133 965
Souscriptions					
Capital	106 633 801	349 703 865	120 721 062	439 675 948	545 306 878
Régularisation des sommes non distribuables	5 463 957	19 253 561	5 339 375	20 008 456	24 848 520
Régularisation des sommes distribuables	4 000 651	8 254 050	3 691 883	7 645 803	12 530 282
Rachats					
Capital	-157 809 841	-430 155 648	-137 466 510	-434 626 847	-576 476 214
Régularisation des sommes non distribuables	-8 087 269	-23 358 546	-6 103 215	-19 783 768	-26 285 131
Régularisation des sommes distribuables	-5 946 425	-10 218 213	-4 354 316	-8 446 887	-15 058 298
VARIATION DE L'ACTIF NET	-46 510 898	-58 394 578	-8 615 801	30 037 991	83 315
En début de période	651 153 107	663 036 786	701 607 263	662 953 470	662 953 470
En fin de période	604 642 209	604 642 209	692 991 461	692 991 461	663 036 786
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	5 757 724	6 037 742	3 283 832	3 174 801	3 174 801
En fin de période	5 268 233	5 268 233	6 400 120	6 400 120	6 037 742
VALEUR LIQUIDATIVE	114,771	114,771	108,277	108,277	109,815
TAUX DE RENDEMENT	1,48%	4,51%	1,36%	3,71%	5,18%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

« TUNISIE SICAV » est une société d'investissement à capital variable de type capitalisation de catégorie obligataire régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

« TUNISIE SICAV » a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion financière de « TUNISIE SICAV » est confiée à la société « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT », « AMEN BANK » étant le dépositaire de fonds et de titres.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « TUNISIE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres ;
- A la valeur actuelle, sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines, pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1er janvier 2018.

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-6 Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- **Titres reçus en Pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2023 à 439 131 837 dinars et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% de l'actif net
	Obligations et valeurs assimilées		416 712 112	430 368 229	71,18%
	Obligations des sociétés		88 026 546	88 893 801	14,70%
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	15 000	375 000	382 631	0,06%
TN0007780067	ABC 2020-1 CA TF	25 000	1 000 000	1 024 284	0,17%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	88 000	1 169 520	1 176 324	0,19%
TN0003400686	AMEN BANK SUB 2021-1 CA TV	10 000	1 000 000	1 035 128	0,17%
XX000002278	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	15 000	1 500 000	1 505 287	0,25%
XX000002279	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	40 000	4 000 000	4 010 617	0,66%
TN0003400348	AMEN BANK SUB.2009 A	52 850	349 867	349 909	0,06%
TN0003400355	AMEN BANK SUB.2009 B	4 000	26 480	26 485	0,00%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	8 000	288 000	295 906	0,05%
TN0003600582	ATB SUB 09 TR.B L.B2	20 000	799 400	813 225	0,13%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	8 000	320 000	333 689	0,06%
TN0004700704	ATL 2017-1 C TF 7.8%	30 000	600 000	620 459	0,10%
TN0002102101	ATL 2019-1 CA TF	2 000	80 000	86 082	0,01%
TN0002102093	ATL 2020-1 CA TF	10 000	600 000	647 408	0,11%
TNFUHZ3R7VR5	ATL 2021-1 CAT A 5ANS TF 9.60%	20 000	1 600 000	1 687 868	0,28%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA TF	20 000	2 000 000	2 100 800	0,35%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	10 000	1 000 000	1 013 140	0,17%
TN0006610430	ATTIJARI LEASING 2016-C 7.85%	20 000	400 000	414550,3825	0,07%
	BATAM 2001	8 000	800 000	0	0,00%
	BATAM 2002	5 000	465 000	0	0,00%
	BATAM 98 NON REMB	50 500	505 000	0	0,00%
TN0001900844	BH 2009	75 000	1 147 500	1 184 024	0,20%
TN0PID0RGAE6	BH SUB 2021-2 CA C TF	30 000	3 000 000	3 207 630	0,53%
TN0001901073	BH SUBORDONNE 2019-1 CAT. A-TF	10 000	200 000	208 262	0,03%
TN0001901081	BH SUBORDONNE 2019-1 CAT. A-TV	15 000	300 000	312 190	0,05%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	400 000	40 072 000	41 235 100	6,82%
TN0003100674	BNA SUBORDONNE 2009	20 000	132 400	135 166	0,02%
TN0001300607	BTE 2010 B	25 900	906 500	908 123	0,15%
TN0001300623	BTE 2011 B	30 000	1 350 000	1 393 282	0,23%
TN0004620134	BTK 2009 CAT.C	15 000	199 350	207 443	0,03%
TN0004620142	BTK 2009 CAT.D	8 500	297 500	305 778	0,05%
TN0007340078	SERVICOM 2016 (*)	3 000	210 000	0	0,00%
TN0002600997	STB 2008/1	11 250	70 313	72 286	0,01%
TN0002601029	STB 2008/2	27 000	337 500	348 325	0,06%
TN0002601045	STB 2010/1	50 000	664 500	679 335	0,11%
TN0002101962	TL 2017-1 - CAT.B - TF 7.80%	30 000	600 000	611 866	0,10%
TN0002102069	TL SUB 2018 - CAT. A TF 10.60	20 000	400 000	423 883	0,07%
TN0002101939	TL SUBORDONNE 2016 CAT.B TF	3 600	71 656	74 501	0,01%
TN0002102101	TLF 2019-1 CA TF	23 783	475 660	486 920	0,08%
TN0002102135	TLF 2020-1 CA TF	26 820	1 072 800	1 107 073	0,18%
TN0002102150	TLF 2021-1 TF	31 800	1 908 000	1 976 367	0,33%
TNYJL6N2AEP6	TLF 2022-1 CA TF	50 000	4 000 000	4 147 725	0,69%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 CA TF	30 000	3 000 000	3 226 849	0,53%
TNXIY8MEDJE3	TLF 2022-2 CA TV	10 000	1 000 000	1 079 290	0,18%

TN99P72UERY9	TLF 2023-1 TF	10 000	1 000 000	1 036 204	0,17%
TN0002102143	TLF SUBORDONNE 2020 -TF-	3 900	234 000	246 880	0,04%
TNZSBU7F6WY7	TLF SUBORDONNE 2021 -TF-	30 000	2 400 000	2 574 241	0,43%
TN0003900230	UIB 2009/1 TR B	30 000	198 600	200 429	0,03%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	50 000	1 500 000	1 514 577	0,25%
TN0003900263	UIB 2011/1 TR B	30 000	1 200 000	1 205 949	0,20%
TN0007200181	WIFAK BANK 2019-1 CB TF	5 000	100 000	102 134	0,02%
TNR4CLXNS261	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	11 000	1 100 000	1 158 176	0,19%
	Obligations de L'ETAT		274 585 052	281 949 327	46,63%
TN0008000515	EMPRUNT NATIONAL 2014-C-6.35%	145	1 731	1 831	0,00%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	445 000	44 500 000	45 272 471	7,49%
TNHG2VXQ3BG0	EMPRUNT NATIONAL T1 2022 CB TF	350 000	35 000 000	36 324 515	6,01%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	390 000	39 000 000	39 255 755	6,49%
TNQVHB5WZ2K2	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TF	200 000	20 000 000	20 442 652	3,38%
TN0OU20VQYS5	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	300 000	30 000 000	30 705 578	5,08%
TNZBXQU5RZ91	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CA TF	24 722	236 322	255 284	0,04%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	230 000	23 000 000	24 410 700	4,04%
TN5QHxz8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	70 000	7 000 000	7 501 834	1,24%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	231 470	23 147 000	23 208 666	3,84%
TN0JN6PvVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	200 000	20 000 000	20 056 620	3,32%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TF	34 200	3 420 000	3 432 488	0,57%
TN0JN6PvVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TV	22 800	2 280 000	2 288 059	0,38%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	160 000	16 000 000	17 044 971	2,82%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	110 000	11 000 000	11 747 903	1,94%
	Bons du trésor assimilables		54 100 514	59 525 101	9,84%
TN0008000366	BTA 10 AVRIL 2024 6.00%	630	560 070	635 737	0,11%
TN0008000622	BTA 11 MARS 2026 6.3%	20 080	18 642 056	20 167 684	3,34%
TN0008000598	BTA 12 JANVIER 2024 6.00%	15 360	14 446 301	15 845 173	2,62%
TN0008000630	BTA 12/10/2023 6.00%	13 690	12 516 026	14 319 732	2,37%
TN0008000580	BTA 14 OCTOBRE 2026 6.30%	2 500	2 300 000	2 557 667	0,42%
TN0008000655	BTA 29 MARS 2027 6.60%	5 999	5 636 061	5 999 108	0,99%
	Bons de trésor assimilables mis en pensions livrées				
	Titres d'OPCVM		8 609 066	8 763 608	1,45%
TN0007150014	SICAV ENTREPRISE		106 871	108 231	0,02%
TN0001900752	SICAV BH OBLIGATAIRE		2 996 845	2 996 414	0,50%
TNBIC10E13Y6	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIR		504 359	588 729	0,10%
TN9LYNLKMSY6	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE		5 000 991	5 070 233	0,84%
	TOTAL		425 321 178	439 131 837	72,63%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				72,39%

* Voir note 6

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2023 à 167 404 036 dinars et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Valeur Nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% de l'actif net
	Dépôts à vue		9 988 461	10 085 711	1,67%
	AMEN BANK SIEGE		6 518 125	6 565 681	1,09%
	AMEN BANK		3 470 336	3 520 030	0,58%
	Dépôts à terme		40 748 000	41 270 313	6,83%
	AB au 21/05/2019 à 10,00% pour 1 827 jours		900 000	925 841	0,15%
	AB au 22/05/2019 à 10,00% pour 1 827 jours		800 000	822 795	0,14%
	AB au 23/05/2019 à 10,00% pour 1 827 jours		800 000	822 444	0,14%
	BIAT au 26/06/2023 à 9,00% pour 98 jours		1 694 000	1 726 413	0,29%
	BIAT au 04/07/2023 à 9,00% pour 92 jours		8 256 000	8 400 944	1,39%
	BIAT au 12/07/2023 à 9,00% pour 120 jours		16 000	16 256	0,00%
	BIAT au 14/07/2023 à 9,00% pour 110 jours		17 000	17 265	0,00%
	BIAT au 22/06/2023 à 9,00 % pour 102 jours		89 000	90 773	0,02%
	BIAT au 30/06/2023 à 9,00% pour 94 jours		20 000	20 367	0,00%
	BIAT au 17/07/2023 à 9,00% pour 107 jours		13 000	13 195	0,00%
	BIAT au 03/08/2023 à 9,00% pour 123 jours		43 000	43 500	0,01%
	BIAT au 14/08/2023 à 9,00% pour 112 jours		16 000	16 151	0,00%
	BIAT au 23/08/2023 à 9,00% pour 103 jours		123 000	123 946	0,02%
	BIAT au 16/08/2023 à 9,00% pour 110 jours		26 000	26 236	0,00%
	BIAT au 31/08/2023 à 9,00% pour 95 jours		16 000	16 098	0,00%
	BIAT au 07/09/2023 à 9,00% pour 104 jours		420 000	421 988	0,07%
	BIAT au 21/9/2023 à 9,00% pour 92 jours		4 000 000	4 007 890	0,66%
	BIAT au 26/9/2023 à 9,00% pour 91 jours		13 000	13 013	0,00%
	BIAT au 6/7/2023 à 9,00% pour 95 jours		1 513 000	1 538 966	0,25%
	BIAT au 10/7/2023 à 9,00% pour 92 jours		59 000	59 966	0,01%
	BIAT au 15/9/2023 à 9,00% pour 103 jours		665 000	667 099	0,11%
	BIAT au 22/9/2023 à 9,00% pour 95 jours		5 500 000	5 509 764	0,91%
	BIAT au 26/7/2023 à 9,00% pour 98 jours		26 000	26 344	0,00%
	BIAT au 07/8/2023 à 9,00% pour 119 jours		509 000	514 522	0,09%
	BIAT au 20/6/2023 à 9,00% pour 104 jours		20 000	20 406	0,00%
	BIAT au 21/6/2023 à 9,00% pour 103 jours		10 000 000	10 201 205	1,69%
	BIAT au 04/9/2023 à 9,00% pour 91 jours		65 000	65 346	0,01%
	BIAT au 30/8/2023 à 9,00% pour 96 jours		111 000	111 701	0,02%
	BIAT au 19/9/2023 à 9,00% pour 97 jours		5 018 000	5 029 878	0,83%
	Certificats de dépôt		58 000 000	57 885 374	9,57%
TNIX2DU0VIR1	QNB- TUNISIA au 28/8/2023 à 9.50% pour 50 jours		3 500 000	3 488 332	0,58%
TNMHET7WGLU3	QNB- TUNISIA au 28/8/2023 à 10.00% pour 50 jours		3 000 000	2 989 479	0,49%
TN8RMD3MYG97	QNB- TUNISIA au 11/9/2023 à 9.50% pour 30 jours		10 000 000	9 979 055	1,65%
TN3A9JFETB04	QNB- TUNISIA au 11/9/2023 à 10.00% pour 30 jours		2 500 000	2 494 490	0,41%
TN55DHNKJO26	QNB- TUNISIA au 12/9/2023 à 9.50% pour 20 jours		2 000 000	1 999 580	0,33%

TN769ZKRZ6H6	TUNISIAN SAUDI BANK (STUSID) au 12/9/2023 à 10.00% pour 30 jours		1 000 000	997 576	0,16%
TNA8U34LS0F7	QNB- TUNISIA au 13/9/2023 à 10.00% pour 20 jours		1 000 000	999 558	0,17%
TNKOF1NI2JB2	QNB- TUNISIA au 13/9/2023 à 9.50% pour 20 jours		4 500 000	4 498 110	0,74%
TNLBG6NCY155	QNB- TUNISIA au 15/9/2023 à 9.50% pour 20 jours		1 000 000	999 160	0,17%
TN8LJZTBP7A5	QNB- TUNISIA au 18/9/2023 à 10.00% pour 30 jours		4 000 000	3 985 014	0,66%
TNPZ12NC6RG1	BIAT au 16/9/2023 à 9.00% pour 20 jours		4 500 000	4 495 522	0,74%
TNRE0B6L20O3	QNB- TUNISIA au 19/9/2023 à 9.50% pour 20 jours		3 000 000	2 994 960	0,50%
TNZXMGXWHGM6	QNB- TUNISIA au 20/9/2023 à 10.00% pour 20 jours		2 000 000	1 996 022	0,33%
TNF7RDCI4FK0	BIAT au 24/9/2023 à 9.00% pour 10 jours		6 500 000	6 496 110	1,07%
TNOEJKVZNAF9	QNB- TUNISIA au 26/9/2023 à 9.50% pour 20 jours		8 000 000	7 974 800	1,32%
TNHTJGBH57L7	AMEN BANK au 29/9/2023 à 9.00% pour 10 jours		1 500 000	1 497 606	0,25%
	Créances sur opérations de pensions livrées	Nombre de BTA	58 007 485	58 162 638	9,62%
	Prise en pension BTA du 31/08/2023 au 4/10/2023, BIAT, taux 9,00 %		2 000 351	2 015 854	0,33%
	Prise en pension BTA du 8/09/2023 au 16/10/2023, BIAT, taux 9,00 %		2 000 877	2 012 382	0,33%
	Prise en pension BTA du 11/09/2023 au 6/10/2023, BIAT, taux 9,00 %		1 000 555	1 005 558	0,17%
	Prise en pension BTA du 13/09/2023 au 10/10/2023, BIAT, taux 9,00 %		1 500 086	1 506 836	0,25%
	Prise en pension BTA du 18/09/2023 au 11/10/2023, BIAT, taux 9,00 %		2 000 019	2 006 519	0,33%
	Prise en pension BTA du 25/09/2023 au 9/10/2023, BIAT, taux 9,00 %		10 000 798	10 015 799	1,66%
	Prise en pension BTA du 25/09/2023 au 16/10/2023, BIAT, taux 9,00 %		10 000 798	10 015 799	1,66%
	Prise en pension BTA du 26/09/2023 au 29/12/2023, BIAT, taux 9,00 %		1 000 133	1 001 384	0,17%
	Prise en pension BTA du 26/09/2023 au 25/12/2023, BIAT, taux 9,00 %		2 000 267	2 002 767	0,33%
	Prise en pension BTA du 28/09/2023 au 20/10/2023, BIAT, taux 9,00 %		6 000 304	6 004 805	0,99%
	Prise en pension BTA du 4/09/2023 au 6/10/2023, BIAT, taux 9,00 %		3 000 562	3 020 816	0,50%
	Prise en pension BTA du 30/08/2023 au 2/10/2023, BIAT, taux 9,00 %		2 000 024	2 016 024	0,33%
	Prise en pension BTA du 1/09/2023 au 9/10/2023, BIAT, taux 9,00 %		2 000 911	2 015 918	0,33%
	Prise en pension BTA du 22/09/2023 au 10/10/2023, BIAT, taux 9,00 %		3 500 940	3 508 817	0,58%
	Prise en pension BTA du 29/09/2023 au 19/10/2023, BIAT, taux 9,00 %		7 000 772	7 004 272	1,16%
	Prise en pension BTA du 19/09/2023 au 12/10/2023, BIAT, taux 9,00 %		3 000 089	3 009 090	0,50%
	TOTAL		166 743 947	167 404 036	27,69%
	Pourcentage par rapport au total des actifs				27,60%

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 30/09/2023 à 50 827 dinars contre un solde nul au 30/09/2022 et se détaille comme suit :

	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Ventes titres à encaisser	50 827	0	0
Obligations "SERVICOM", échéances impayées en principal et intérêts pour l'exercice 2019 (*)	0	0	78 696
Provision pour dépréciation des obligations "SERVICOM"	0	0	-78 696
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	0	0	0
Total	50 827	0	0

(*) : L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT. L'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA » et ce, à concurrence respectivement de 20.000 actions et 10.000 actions pour TUNISIE SICAV.

Néanmoins, à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé et aucun nantissement n'a été obtenu.

TUNISIE SICAV a procédé au reclassement des échéances impayées, en principal et intérêts échus en 2019, au niveau de la rubrique « Créances d'exploitation » qu'elle a provisionnées en totalité.

En outre, le principal des obligations « SERVICOM 2016 » a été provisionné en totalité.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2023 à 1 597 873 dinars contre 1 806 949 dinars au 30/09/2022 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs Asset Management au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 Septembre 2023 et se détaille ainsi :

	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Montant HT	1 579 707	1 786 405	1 725 800
TVA	300 144	339 417	327 902
Total TTC	1 879 851	2 125 822	2 053 701
Retenue à la source	281 978	318 873	308 055
Net à payer	1 597 873	1 806 949	1 745 646

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023 à 348 200 dinars contre 2 113 567 dinars au 30/09/2022, et se détaille ainsi :

	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Redevance CMF	50 289	57 676	57 638
Retenues à la source sur commissions	253 819	318 873	308 055
TCL à payer	36 844	9 529	9 401
Achats titres à payer	6 839	6 839	6 839
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	0	1 720 391	1 967 403
Autres	409	259	309
Total	348 200	2 113 567	2 349 645

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2023 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2022

Montant	631 242 918
Nombre de titres	6 037 742
Nombre d'actionnaires	10 465

Souscriptions réalisées

Montant	349 703 865
Nombre de titres émis	3 344 864
Nombre d'actionnaires nouveaux	1 207

Rachats effectués

Montant	- 430 155 648
Nombre de titres rachetés	-4 114 373
Nombre d'actionnaires sortants	-1 072

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-204 836
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	919 168
Régularisation des sommes non distribuables	-52 863
Résultats antérieurs incorporés au capital	31 793 868
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	-4 052 122

Capital au 30/09/2023

Montant	579 194 351
Nombre de titres	5 268 233
Nombre d'actionnaires	10 600

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élève à 7 467 051 dinars pour la période allant du 01/07/2023 au 30/09/2023, contre 5 810 239 dinars pour même période de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Année 2022
Revenus des obligations et valeurs assimilées					
Revenus des obligations					
- Intérêts	1 662 000	5 230 600	841 458	2 722 733	4 275 778
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier					
- Intérêts (BTA, Emprunt National)	5 805 051	17 527 690	4 968 780	15 024 760	20 646 140
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs					
Revenus des titres OPCVM					
- Dividendes	0	196 667	0	217 254	217 254
Total	7 467 051	22 954 957	5 810 239	17 964 747	25 139 172

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2023 au 30/09/2023 à 3 518 942 dinars, contre 5 687 493 dinars pour même période de l'exercice 2022 et représente le montant des intérêts courus au titre du troisième trimestre 2023 sur les dépôts, les certificats de dépôt, les bons de trésor à court terme et les prises en pension qui se détaille ainsi :

	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Année 2022
Intérêts des certificats de dépôt	1 357 287	3 010 586	2 144 231	4 919 479	6 175 231
Intérêts des dépôts à vue	98 004	226 126	69 217	219 447	296 103
Intérêts des BTCT	0	0	0	94 208	94 208
Intérêts des dépôts à terme	799 111	2 264 510	1 625 314	4 380 760	5 289 833
Intérêts des billets de trésorerie	0	0	0	0	0
Revenus des prises en pension	1 264 541	5 192 396	1 848 732	4 352 315	6 538 821
Total	3 518 942	10 693 618	5 687 493	13 966 210	18 394 195

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2023 au 30/09/2023 à 1 879 851 dinars, contre 2 125 822 dinars pour la même période de l'exercice 2022 et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs Asset Management au titre du troisième trimestre 2023.

	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Année 2022
Rémunération du Gestionnaire	469 963	1 418 644	2 125 822	6 257 719	8 311 420
Rémunération du Distributeur	1 409 888	4 255 933	0	0	0
Total	1 879 851	5 674 578	2 125 822	6 257 719	8 311 420

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/07/2023 au 30/09/2023 à 185 583 dinars, contre 241 522 dinars pour la même période de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

	Du 01/07/2023 au 30/09/2023	Du 01/01/2023 au 30/09/2023	Du 01/07/2022 au 30/09/2022	Du 01/01/2022 au 30/09/2022	Année 2022
Redevance CMF	157 960	476 825	178 629	525 826	698 396
TCL	26 895	83 401	34 211	87 499	115 416
Autres	728	3 381	28 682	58 300	86 251
Total	185 584	563 607	241 522	671 625	900 063

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs**Rémunération du gestionnaire**

La gestion financière de « TUNISIE SICAV » est confiée à la société « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est chargée des choix des placements de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.25% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

"AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

« TUNISIE VALEURS » et « AMEN BANK » assurent la distribution des titres de TUNISIE SICAV. La commission de distribution revenant à « AMEN BANK » est supportée par le gestionnaire. En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS » perçoit une rémunération de 0.75% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISO EMIRATIE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société TUNISO EMIRATIE SICAV (TES) pour la période allant du premier Janvier au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 126 520 881 DT et un résultat de la période de 2 234 855 DT.

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société TES, comprenant le bilan au 30 Septembre 2023, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « TES » arrêtés au 30 Septembre 2023, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie

Paragraphe d'observation :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société TUNISO EMIRATIE SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Autres obligations légales et réglementaires

- Les emplois en titres émis par « AMEN BANK » représentent au 30 Septembre 2023 10.02 % du total actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placements collectifs.
- Les emplois en valeurs mobilières représentent 99,51 % de l'actif total au 30 Septembre 2023 dépassant ainsi le plafond de 80% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 et l'article 11 du règlement de CMF relatif aux OPCVM.
- Les emplois en liquidités et quasi liquidité représentent 0,47 % de l'actif total au 30 Septembre 2023. Cette proportion est en dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, le 31/10/2023

Le Commissaire aux Comptes :
La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C
Chiheb GHANMI

BILAN
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Portefeuille-titres	4	121 689 182	144 202 641	138 429 093
Obligations et valeurs assimilées		118 661 691	138 462 141	135 466 463
Tires des Organismes de Placement Collectif		3 027 491	5 740 500	2 962 629
Placements monétaires et disponibilités		4 790 529	46 595 025	28 872 584
Placements monétaires	5	4 201 413	31 829 535	28 025 052
Disponibilités		589 115	14 765 490	847 532
Créances d'exploitation	6	41 170	96 501	86 232
TOTAL ACTIF		126 520 881	190 894 166	167 387 908
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	288 296	200 333	199 166
Autres créditeurs divers	8	86 151	114 412	87 719
TOTAL PASSIF		374 446	314 745	286 885
ACTIF NET				
Capital	9	119 822 871	181 434 364	156 560 580
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 087	939	810
Sommes distribuables de l'exercice en cours		6 322 477	9 144 118	10 539 634
ACTIF NET		126 146 434	190 579 421	167 101 023
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		126 520 881	190 894 166	167 387 908

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
Revenus du portefeuille-titres	10	2 326 425	7 090 635	2 398 051	7 126 918	9 548 425
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 326 425	7 016 553	2 398 051	6 928 707	9 350 214
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		0	74 081	0	198 211	198 211
Revenus des placements monétaires	11	125 431	815 765	952 918	2 357 696	3 185 628
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 451 856	7 906 400	3 350 969	9 484 614	12 734 052
Charges de gestion des placements	12	(139 254)	(448 888)	(194 878)	(555 665)	(746 603)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 312 601	7 457 512	3 156 091	8 928 950	11 987 450
Autres charges	13	(61 339)	(194 807)	(85 760)	(243 214)	(322 166)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 251 263	7 262 704	3 070 332	8 685 735	11 665 284
Régularisation du résultat d'exploitation		(572 703)	(940 228)	(90 606)	458 382	(1 125 650)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 678 559	6 322 477	2 979 726	9 144 118	10 539 634
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		572 703	940 228	90 606	(458 382)	1 125 650
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		56 939	(167 986)	(261 263)	(128 130)	(142 128)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		(73 347)	72 460	270 900	272 443	352 178
Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
RESULTAT DE LA PERIODE		2 234 855	7 167 178	3 079 969	8 830 048	11 875 334

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinar)

	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 234 855	7 167 178	3 079 969	8 830 048	11 875 334
Résultat d'exploitation	2 251 263	7 262 704	3 070 332	8 685 735	11 665 284
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	56 939	(167 986)	(261 263)	(128 130)	(142 128)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(73 347)	72 460	270 900	272 443	352 178
Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES	0	(3 095 576)	0	(3 594 606)	(3 594 606)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(11 955 358)	(45 026 191)	(2 091 334)	11 569 346	(14 954 338)
Souscriptions					
- Capital	23 610 894	153 467 683	27 807 670	196 008 621	224 754 955
- Régularisation des sommes non distribuables	(7 932)	(79 706)	20 983	121 535	151 701
- Régularisation des sommes distribuables	1 060 231	6 500 671	1 164 656	7 391 078	9 027 230
Rachats					
- Capital	(35 000 708)	(190 129 206)	(29 806 634)	(178 090 647)	(231 743 374)
- Régularisation des sommes non distribuables	15 195	99 046	(22 737)	(120 050)	(183 344)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 633 038)	(14 884 679)	(1 255 272)	(13 741 191)	(16 961 505)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(9 720 503)	(40 954 589)	988 635	16 804 788	(6 673 609)
ACTIF NET					
En début de période	135 866 937	167 101 023	189 590 786	173 774 632	173 774 632
En fin de période	126 146 434	126 146 434	190 579 421	190 579 421	167 101 023
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	1 302 363	1 553 054	1 820 255	1 622 457	1 622 457
En fin de période	1 189 378	1 189 378	1 800 403	1 800 403	1 553 054
VALEUR LIQUIDATIVE	106,061	106,061	105,854	105,854	107,595
TAUX DE RENDEMENT	1,67%	4,89%	1,63%	4,82%	6,44%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, Elle a été créée le 29 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021

La « Banque de Tunisie et des Emirats » assure les fonctions de distributeur et de dépositaire de fonds et de titres.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée à partir du 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et la SICAV elle-même.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2023, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

3.2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société TUNISO EMIRATIE SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3 Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6 Traitement des opérations de pension livrée

- **Titres mis en pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

- **Titres reçus en pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2023 à **121 689 182 DT** et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% Actif net	Intérêts courus/+ou- V potentiel
	Obligations & valeurs assimilées			114 185 762	118 661 691	94,07%	4 475 929
	Obligations			107 666 180	111 948 762	88,75%	4 282 582
TN0003400405	AB-2010_15A_31/08		5 000	66 450	66 848	0,05%	398
TN0003400405	AB-2010_15A_31/08		2 000	26 580	26 739	0,02%	159
TN0003400348	AB-S-2009_15A_30/09_A		15 000	99 300	99 312	0,08%	12
TN0003400355	AB-S-2009_15A_30/09_B		15 000	99 300	99 319	0,08%	19
TN0003400504	AB-S-2016-1_7A_21/11_B		5 000	100 000	105 162	0,08%	5 162
TN0003400561	AB-S-2017-1_7A_30/04_C		5 000	500 000	512 960	0,41%	12 960
TN0003400561	AB-S-2017-1_7A_30_04_C		5 000	500 000	512 960	0,41%	12 960
TN0003400660	AB-S-2020-3_5A_12_02_B		20 000	1 200 000	1 255 896	1,00%	55 896
TN0003400678	AB-S-2020-3_7A_12_02_C		50 000	5 000 000	5 237 962	4,15%	237 962
TN0003400694	AB-S-2021-1_10A_30_04_B		20 000	1 600 000	1 658 177	1,31%	58 177
TN0003400686	AB-S-2021-1_7A_30_04_A		30 000	3 000 000	3 108 073	2,46%	108 073
TN0007780075	ABC TUNISIE2020-1_7A_22/06_B		10 000	800 000	820 310	0,65%	20 310
TN0007780075	ABC TUNISIE2020-1_7A_22_06_B		20 000	1 600 000	1 640 621	1,30%	40 621
TN0003600582	ATB2009-B2_20A_20/05		10 000	399 700	406 607	0,32%	6 907
TN0004700704	ATL2017-1_7A_15/03_C		5 000	100 000	103 410	0,08%	3 410
TN0004700746	ATL2017-2_7A_02/03_C		5 000	200 000	207 403	0,16%	7 403
TN0004700712	ATL-S-2017-2_7A_16/10		3 000	120 000	127 272	0,10%	7 272
TN0004700811	ATL2020-1_5A_16/10_A		55 000	3 300 000	3 560 745	2,82%	260 745
TN6KZZZEJ5N2	ATL2021_1_5A_13/01_F		10 000	800 000	843 934	0,67%	43 934
TNFUHZ3R7VR5	ATL2021_1_7A_13/01_F		20 000	2 000 000	2 112 123	1,67%	112 123
TNNW3558ZUL9	ATL 2022-1_7A_17/10_B		40 000	4 000 000	4 315 152	3,42%	315 152

TN0006610430	ATTIJARI LEASING2016_7A_03/03_	3 000	60 000	62 183	0,05%	2 183
TN0001900836	BH2009_15A_31/12_A	10 000	153 000	161 014	0,13%	8 014
TN0PID0RGAE6	BH SUB 2021_2_7A_19/10_C	20 000	2 000 000	2 138 420	1,70%	138 420
TNA4HARL4UU5	BH SUB 2021_2_7A_19/10_D	20 000	2 000 000	2 162 757	1,71%	162 757
TNHD4NKEWF69	BIAT-S-2022-1_10A_03_06_G	20 000	2 000 000	2 060 066	1,63%	60 066
TN4IAOG1Z7S3	BIAT-S-2022-1_7A_03_06_E	40 000	4 000 000	4 118 033	3,26%	118 033
TN0001300607	BTE2010_20A_17/09_B	20 000	700 000	701 253	0,56%	1 253
TN0001300680	BTE2019_7A_10/01_B	5 000	400 000	426 617	0,34%	26 617
TN0004620134	BTK2009-C_15A_26/02	10 000	132 900	138 470	0,11%	5 570
TN0004620142	BTK2009-D_20A_26/02	5 000	175 000	179 869	0,14%	4 869
TN0004201471	CIL2020-1	15 000	600 000	616 249	0,49%	16 249
TN0007310410	HL2017-2_7A_10/07_B	3 000	60 000	60 854	0,05%	854
TN0007310410	HL2017-2_7A_10_07_B	2 000	40 000	40 570	0,03%	570
TN0007310444	HL2017-3_7A_26_01_B	10 000	400 000	417 938	0,33%	17 938
TN0007310493	HL2018-2_5A_25_02_A	2 000	40 000	42 200	0,03%	2 200
TN0007310501	HL2018-2_7A_25_02_B	3 000	180 000	189 891	0,15%	9 891
TN0007310543	HL2020-2_5A_13_11_B	50 000	3 000 000	3 224 430	2,56%	224 430
TN0007310543	HL2020-2_5A_1311_B	20 000	1 200 000	1 289 772	1,02%	89 772
TN0007310568	HL2020-3_5A_2901_B	30 000	1 800 000	1 899 557	1,51%	99 557
TNJQTACHIQQ5	HL2022-1_7A_25/03	30 000	3 000 000	3 122 098	2,47%	122 098
TN0002601029	STB2008-2_16A_18/02	15 000	187 500	193 510	0,15%	6 010
TN0002601045	STB2010-1_15A_23/03_B	3 000	39 870	40 757	0,03%	887
TN0002601045	STB2010-1_15A_23/03_B	2 000	26 580	27 171	0,02%	591
TN0002601193	STB-S-2019-1_5A_29/11_E	10 000	1 000 000	1 415 283	1,12%	415 283
TNL6Z2LXMEP5	STB-S-2021-1_5A_31_01_D	50 000	5 000 000	5 248 992	4,16%	248 992
TN0006610430	TL2016-2_7A_01/03_B	3 000	60 000	62 203	0,05%	2 203
TN0002101962	TL2017-1_7A_07/06_B	5 000	100 000	101 978	0,08%	1 978
TN0002101988	TL2017-2_7A_08/02_B	15 000	600 000	625 341	0,50%	25 341
TN0002102010	TL2018-1_7A_07/05_B	10 000	400 000	410 539	0,33%	10 539
TN0002102150	TLF2020-1_5A_15/04_TF	20 000	1 200 000	1 242 998	0,99%	42 998
TN0002102135	TLF2020-1_5A_28/05	10 000	400 000	412 779	0,33%	12 779
TN0002102135	TLF2020-1_5A_28/05_B	10 000	400 000	412 779	0,33%	12 779
TN0002102143	TLF2020-S_5A_29/01	15 000	900 000	949 537	0,75%	49 537
TNZSBU7F6WY7	TLF2021-S_5A_28/10	10 000	800 000	858 080	0,68%	58 080
TNYJL6N2AEP6	TLF2022-1_5A_08/04	10 000	800 000	829 545	0,66%	29 545
TNXIY8MEDJE3	TLF2022-2_5A_21/10_TF	20 000	2 000 000	2 151 233	1,71%	151 233
TN0003900248	UIB2009-1C_20A_17/07	30 000	900 000	908 746	0,72%	8 746
TN0003900263	UIB2011-1B_20A_26/08	5 000	200 000	200 991	0,16%	991
TN0003900263	UIB2011-1B_20A_26/08	5 000	200 000	200 991	0,16%	991
TN0008000838	EMP NAT-2021 CAT B	200 000	20 000 000	20 346 230	16,13%	346 230

TN0008000846	EMP NAT-2021 CAT C		14 000	14 000 000	14 245 115	11,29%	245 115
TN4A4WPDZOC1	EMP NAT-2022-3 CAT C		30 000	3 000 000	3 009 443	2,39%	9 443
	EMP NAT-2022-CC-TF-2T		70 000	7 000 000	7 158 636	5,67%	158 636
	EMP NAT-2022-CC-TF-2T		10 000	1 000 000	1 022 662	0,81%	22 662
	Bons du trésor assimilables			6 519 582	6 712 929	5,32%	193 347
TN0008000366	BTA 6% AVRIL 2024		2 000	1 996 125	2 041 889	1,62%	45 764
TN0008000622	BTA 6,30% MARS 2026		500	488 724	502 809	0,40%	14 084
TN0008000580	BTA 6,30% OCTOBRE 2026		1 300	1 287 938	1 351 125	1,07%	63 186
TN0008000606	BTA 6,7% AVRIL 2028		2 800	2 746 795	2 817 106	2,23%	70 311
	Titres OPCVM			2 912 206	3 027 491	2,40%	115 285
	Actions des SICAV			1 822 222	1 932 832	1,53%	110 610
TN0003600418	SANADETT SICAV		1 219	132 128	135 249	0,11%	3 122
TN0003900164	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV		15 579	1 690 094	1 797 583	1,42%	107 489
	Parts des FCP			1 089 984	1 094 659	0,87%	4 675
TN9APUZ8DQV0	FCP HELION SEPTIM		9 255	1 004 240	1 009 378	0,80%	5 138
	FCP HELION MONEO		806	85 744	85 280	0,07%	-463
	TOTAL			117 097 968	121 689 182	96,47%	4 591 214
	Pourcentage par rapport à l'actif					96,18%	

Les BTA en portefeuille, au 30/09/2023, correspondent à des souches émises avant le 31/12/2017. Ils sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement linéaire, à partir du 29/01/2018, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Le montant de cet étalement constant, s'élevant au 30/09/2023, à **204 582 dinars** constitue une plus-value potentielle portée en capitaux propres et intégrée dans le calcul du résultat net de la période.

NOTE 5 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS :

5.1. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2023 à : **4 201 413 DT** et se détaille ainsi :

Code ISIN	Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% Actif net	Intérêts courus	
	Billets de trésorerie		4 000 000	4 201 413	3,33%	201 413	
TNMJ98GP6832	BIT_ENDA_4000_9.1%_20/01/2024_1090J		4 000 000	4 201 413	3,33%	201 413	
	Total		4 000 000	4 201 413	3,33%	201 413	
	Pourcentage par rapport à l'actif					3,32%	

5.2. Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant :

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société TES et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 30 Septembre 2023 une valeur comptable de **125 890 595 DT**, soit **99,50 %** du total actif. Elles se détaillent, par émetteur, comme suit :

Emetteur/Garant	Obligations	BTA	Titres d'OPCVM	Billets de trésorerie	Total	% Actif
ETAT	0	6 712 929	0	0	6 712 929	5,31%
AB	12 683 406	0	0	0	12 683 406	10,02%
ABC	2 460 931	0	0	0	2 460 931	1,95%
ATB	406 607	0	0	0	406 607	0,32%
ATL	11 270 038	0	0	0	11 270 038	8,91%
ATTIJARI LEASING	62 183	0	0	0	62 183	0,05%
BH	4 462 191	0	0	0	4 462 191	3,53%
BIAT	6 178 098	0	0	0	6 178 098	4,88%
BTE	1 127 870	0	0	0	1 127 870	0,89%
BTK	318 339	0	0	0	318 339	0,25%
CIL	616 249	0	0	0	616 249	0,49%
ENDA	0	0	0	4 201 413 (1)	4 201 413	3,32%
FCP HELION SEPTIM	0	0	1 009 378	0	1 009 378	0,80%
FCP HELION MONEO	0	0	85 280	0	85 280	0,07%
HL	10 287 309	0	0	0	10 287 309	8,13%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	0	0	1 797 583	0	1 797 583	1,42%
SANADETT SICAV	0	0	135 249	0	135 249	0,11%
STB	6 925 713	0	0	0	6 925 713	5,47%
TL	8 057 013	0	0	0	8 057 013	6,37%
UIB	1 310 729	0	0	0	1 310 729	1,04%
EMP NAT	45 782 085	0	0	0	45 782 085	36,19%
Total	111 948 762	6 712 929	3 027 491	4 201 413	125 890 595	99,50%

(1) Billets de trésorerie émis par le groupe scolaire RENE DESCARTES et avalisé par BTE

NOTE 6 : CRÉANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste au 30/09/2023 égale à **41 170 DT**, contre : **96 501 DT** au 30/09/2022 et se détaille comme suit :

	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Intérêts des dépôts à vue à recevoir	41 170	96 418	86 232
Retenues à la source / B.T. A	0	82	0
Total	41 170	96 501	86 232

NOTE 7 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023 à **288 296 DT**, contre : **200 333 DT** au 30/09/2022 et se détaille comme suit :

	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Rémunération du dépositaire	8 228	8 228	11 000
Rémunération du distributeur	280 068	192 105	188 165
Total	288 296	200 333	199 166

NOTE 8 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2023 à : **86 151 DT**, contre **114 412 DT** au 30/09/2022 et se détaille comme suit :

	30/09/2023	30/09/2022	31/12/2022
Honoraires du commissaire aux comptes	13 215	18 971	1 604
Redevances du CMF	11 160	15 797	14 349
Rémunération du PDG	3 176	163	3 277
Rémunération du personnel	5 093	10 720	8 219
Loyer	1 377	5 877	6 255
Etat, taxes et versements assimilés	-2 866	27 676	7 187
Publications et frais divers	10 123	7 767	7 567
Jetons de présence à payer	19 345	17 211	21 937
Dividendes à payer	5 771	5 497	5 469
Charges constatées d'avance (maintenance BFI)	2 204	-4 877	-3 092
Autres créiteurs (publicité)	17 553	9 610	14 947
Total	86 151	114 412	87 719

NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1^{er} Juillet au 30 Septembre 2023, se détaillent ainsi :

AU 30/09/2023

Capital en début de période

Montant	156 560 580
Nombre de titres	1 553 054
Nombre d'actionnaires	683

Souscriptions réalisées

Montant	153 467 683
Nombre de titres émis	1 522 373
Nombre d'actionnaires nouveaux	92

Rachats effectués

Montant	-190 129 206
Nombre de titres rachetés	-1 886 049
Nombre d'actionnaires sortants	-94

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-167 986
--------------------------------------------------------------	----------

Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	72 460
Régularisation des sommes non distribuables	19 340
Frais de négociation de titres	0

Capital en fin de période

Montant	119 822 871
Nombre de titres	1 189 378
Nombre d'actionnaires	681

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant 01/01/2023 au 30/09/2023 à : **7 090 635 DT** contre : **7 126 918 DT** pour la même période de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
<u>Revenus des obligations</u>					
- Intérêts	2 241 533	6 572 374	2 001 741	5 666 495	7 726 918
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>					
- Intérêts des BTA et BTZC	84 892	444 180	396 310	1 262 213	1 623 296
<u>Revenus des titres OPCVM</u>					
- Dividendes	0	74 081	0	198 211	198 211
TOTAL	2 326 425	7 090 635	2 398 051	7 126 918	9 548 425

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2023 au 30/09/2023 à : **815 765 DT** contre : **2 357 696 DT** pour la même période de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
Intérêts des billets de trésorerie	74 418	221 947	110 605	281 795	376 133
Intérêts des comptes à terme	0	81 323	112 431	358 529	427 169
Intérêts des certificats de dépôt	0	287 544	184 880	704 148	1 113 137
Intérêts des dépôts à vue	40 542	84 954	96 573	171 238	256 284
Revenus des opérations de prises en pension	10 471	139 997	448 428	841 987	1 012 905
TOTAL	125 431	815 765	952 918	2 357 696	3 185 628

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2023 au 30/09/2023 à : **448 888 DT** contre : **555 665 DT** pour la même période de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
Rémunération du dépositaire	2 773	8 227	2 773	8 227	11 000
Rémunération du distributeur	136 482	440 661	192 105	547 437	735 603
TOTAL	139 254	448 888	194 878	555 665	746 603

NOTE 13 : AUTRES CHARGES

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2023 au 30/09/2023 à : **194 807 DT** contre : **243 214 DT** pour la même période de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

	Période du 01/07 au 30/09/2023	Période du 01/01 au 30/09/2023	Période du 01/07 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 30/09/2022	Période du 01/01 au 31/12/2022
Honoraires du commissaire aux comptes	6 440	15 830	4 600	12 861	17 461
Redevances du CMF	34 120	110 163	48 026	136 857	183 897
Rémunération du PDG	2 798	8 924	3 114	9 239	12 353
Rémunération du personnel	3 900	11 571	3 900	11 571	15 471
Etat, taxes et versements assimilés	2 356	8 439	7 496	25 737	30 758
Loyer	378	1 122	378	1 122	1 500
Contribution sociale de solidarité	0	0	30	230	230
Publications et frais divers	3 050	9 142	2 745	6 814	9 864
Jetons de présence	2 668	9 908	4 726	14 024	18 750
Maintenance logiciel BFI	1 785	5 296	1 785	5 296	7 081
Divers publicité (compagne)	3 771	14 272	5 337	15 838	21 176
Autres services extérieurs	0	67	0	0	0
Autres	73	73	3 624	3 624	3 625
TOTAL	61 339	194 807	85 760	243 214	322 166

NOTE 14 : RÉMUNÉRATION DU DÉPOSITAIRE ET DU DISTRIBUTEUR

14.1 Rémunération du dépositaire

La banque "Banque de Tunisie et des Emirats" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres sa rémunération est fixée à 11 000 dinars TTC par an.

14.2 Rémunération du distributeur

La distribution des titres de la "TUNISO-EMIRATIE SICAV" est confiée depuis le 6 Janvier 2010 à la "Banque de Tunisie et des Emirats", celle-ci est chargée d'assurer dans les meilleures conditions la commercialisation de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0.4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée depuis le 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et par la SICAV elle-même.

UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2023

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2023, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 147.709.412 dinars, un actif net de 147.328.936 dinars et un bénéfice de la période de 2.402.415 dinars.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » comprenant le bilan au 30 Septembre 2023, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 27 Octobre 2023

Le Commissaire Aux Comptes

DELTA CONSULT

Wael KETATA

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2023

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	30/09/2023	30/09/2022	Année 2022
Portefeuille-titres	4	102 089 175	74 026 615	82 707 752
Obligations et valeurs assimilées		98 083 676	74 026 615	80 627 452
Titres des Organismes de Placement Collectif		4 005 499	-	2 080 300
Placements monétaires et disponibilités		45 620 202	30 191 221	24 001 854
Placements monétaires	5	39 153 240	22 571 746	18 979 905
Disponibilités		6 466 962	7 619 475	5 021 949
Autres actifs	6	35	264	264
TOTAL ACTIF		147 709 412	104 218 100	106 709 870
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	346 319	364 212	309 578
Autres créditeurs divers	8	34 157	34 767	37 598
TOTAL PASSIF		380 476	398 979	347 176
ACTIF NET				
Capital	9	140 903 674	99 832 852	100 820 391
Sommes capitalisables				
Sommes distribuables de l'exercice en cours		6 425 262	3 986 269	5 542 304
ACTIF NET		147 328 936	103 819 121	106 362 694
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		147 709 412	104 218 100	106 709 870

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

Libellé	Note	Période	Période	Période	Période	Année
		du 01/07/23 au 30/09/23	du 01/01/23 au 30/09/23	du 01/07/22 au 30/09/22	du 01/01/22 au 30/09/22	
Revenus du portefeuille-titres	10	1 502 201	4 252 206	1 165 280	3 116 076	4 354 227
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 502 201	4 252 206	1 165 280	3 116 076	4 354 227
Revenus des placements monétaires	11	309 542	651 310	214 333(*)	656 682(*)	947 711(*)
Revenus des prises en pension	12	964 869	1 699 552	308 562(*)	414 836(*)	645 454(*)
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 776 612	6 603 068	1 688 175	4 187 594	5 947 392
Intérêts des mises en pension		-	-	-	(1 209)	(1 209)
Charges de gestion des placements	13	(346 200)	(846 540)	(205 035)	(539 176)	(751 427)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 430 412	5 756 527	1 483 140	3 647 209	5 194 756
Autres charges	14	(47 720)	(121 519)	(33 936)	(92 045)	(126 883)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 382 691	5 635 009	1 449 204	3 555 164	5 067 874
Régularisation du résultat d'exploitation		514 263	790 253	104 900	431 105	474 430
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		2 896 954	6 425 262	1 554 104	3 986 269	5 542 304
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(514 263)	(790 253)	(104 900)	(431 105)	(474 430)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		-	17 020	-	23 741	23 741
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		19 724	57 283	20 327	60 393	83 043
Frais de négociation		-	(120)	-	(1 441)	(1 441)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 402 415	5 709 191	1 469 531	3 637 857	5 173 217

(*) Les revenus des prises en pension présentés initialement au niveau de la rubrique « Revenus des placements monétaires » ont été classés dans une rubrique spécifique.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Libellé	Période <i>du 01/07/23</i> <i>au 30/09/23</i>	Période <i>du 01/01/23</i> <i>au 30/09/23</i>	Période <i>du 01/07/22</i> <i>au 30/09/22</i>	Période <i>du 01/01/22</i> <i>au 30/09/22</i>	Année 2022
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	2 402 415	5 709 191	1 469 531	3 637 857	5 173 217
Résultat d'exploitation	2 382 691	5 635 009	1 449 204	3 555 164	5 067 874
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	19 724	57 283	20 327	60 393	83 043
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-	17 020	-	23 741	23 741
Frais de négociation de titres	-	(120)	-	(1 441)	(1 441)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	21 478 856	35 257 050	3 475 036	30 707 252	31 715 465
Souscriptions					
- Capital	48 116 055	86 065 887	15 448 400	59 042 900	71 405 600
- Régularisation des sommes non distribuables	2 671 469	4 767 272	-	-	13 875 773
- Régularisation des sommes distribuables	1 686 000	2 308 616	3 606 126	12 719 563	1 951 930
Rachats					
- Capital	(28 252 987)	(53 409 002)	(12 627 100)	(33 688 900)	(45 244 000)
- Régularisation des sommes non distribuables	(1 569 944)	(2 957 360)	-	-	(8 796 337)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 171 737)	(1 518 363)	(2 952 390)	(7 366 311)	(1 477 501)
VARIATION DE L'ACTIF NET	23 881 271	40 966 242	4 944 567	34 345 110	36 888 683
ACTIF NET					
En début de période	123 447 665	106 362 694	98 874 554	69 474 011	69 474 011
En fin de période	147 328 936	147 328 936	103 819 121	103 819 121	106 362 694
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	950 780	843 715	807 426	582 099	582 099
En fin de période	1 117 004	1 117 004	835 639	835 639	843 715
VALEUR LIQUIDATIVE	131,896	131,896	124,239	124,239	126,064
TAUX DE RENDEMENT	1,59%	4,63%	1,46% (*)	4,10% (*)	5,63%

(*) Retraité pour les besoins de comparabilité.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Au 30 Septembre 2023

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

L'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est une société d'investissement obligataire à capital variable de type capitalisation, régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Elle a été créée le 26 Octobre 1998 à l'initiative de la société « UBCI » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances, en date du 03 novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est confiée à la Société « UBCI BOURSE », le dépositaire étant l'« UBCI ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2023, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30

Septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Opérations de pensions livrées

- Titres mis en Pension :

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- Titres reçus en Pension :

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2023 à 102.089.175 dinars, et se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% actif net
Obligations et valeurs assimilés			94 514 115	98 083 676	66,57%
Obligations des sociétés			23 425 163	24 133 458	16,38%
TN0003400660	A. BANK SUB 2020-03 T 9.20	10 000	600 000	627 948	0,43%
TNDE9EH7SA12	A. BANK SUB 2023-2 T10.05%	30 000	3 000 000	3 010 573	2,04%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA 10%	10 000	1 000 000	1 076 493	0,73%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA 10.5%	25 000	2 500 000	2 626 000	1,78%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2 CA 10.7 %	40 000	4 000 000	4 055 347	2,75%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASE 2022-1-A 10%	5 000	400 000	400 787	0,27%
TNCTFWUXVT74	ATTIJARI LEASE 2022-1-B T+2.75	5 000	400 000	400 825	0,27%
TNMEZPU3I4U2	ATTIJARI LEASE 2023-1 10.7%	30 000	3 000 000	3 028 846	2,06%
TN0006610554	ATTIJARI LEASE SUB 2020-1	9 700	582 000	622 271	0,42%
TN9MG9SI38K0	BIAT SUB 2022-1 T+2.95%	20 000	2 000 000	2 056 057	1,40%
TN0003100674	BNASUB09	1 700	11 254	11 489	0,01%
TN0004201455	CIL 2018 - 10.6%	5 038	100 729	106 746	0,07%
TN0004201463	CIL 2018-1 T+2.5%	187	3 740	3 956	0,00%
TN0007310543	HL 2020-2 10.6%	5 000	300 000	322 443	0,22%
TNL7VQZVHR54	HL 2023-A-1 10.75%	20 000	2 000 000	2 088 350	1,42%
TN0002102101	TLF A 11.4%	8 000	173 440	174 156	0,12%
TN0002102150	TLF 2021-1 9.7 %	5 900	354 000	366 684	0,25%
TNR4CLXNS26	WIFAK BANK 2022-2 CA 9.25%	30 000	3 000 000	3 154 488	2,14%
Emprunt national			47 950 000	49 311 543	33.47%

Code ISIN	Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% actif net
TNVFSFLG1FH4	E.NAT 2022 T4 CC T+2.25%	20 000	2 000 000	2 138 762	1,45%
TNEFCT8MXYZ3	E.NAT 2022 T4 CC TF 9.6%	20 000	2 000 000	2 133 401	1,45%
TN5XXZZ454U2	EMP NAT 2022 T1 CC TF 9.1%	70 500	7 050 000	7 322 791	4,97%
TNQHMI7RIBR5	EMP NAT 2022 T1 CC TV T+2.65 %	10 000	1 000 000	1 044 161	0,71%
TNI9EO2MTU05	EMP NAT 2022 T2 CC TF 9.6%	30 000	3 000 000	3 068 173	2,08%
TN11TIB0EPV4	EMP NAT 2022 T2 CC TV T+2.4%	30 000	3 000 000	3 071 978	2,09%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CAT B 8.8%	52 250	5 225 000	5 315 700	3,61%
TN0008000846	EMP NAT T1 2021 CAT C 8.9%	15 675	15 675 000	15 950 193	10,83%
TN3QL5M1QLW6	EMP NAT T3 2021 CAT C 8.9%	4 000	4 000 000	4 248 127	2,88%
TNVE955M6R90	E.NAT 2023 T3 CB TF 9.8%	50 000	5 000 000	5 018 258	3,41%
BTA			23 138 952	24 638 675	16,72%
TN0008000622	BTA 03-2026	2 000	1 830 400	2 011 741	1,37%
TN0008000606	BTA-04-2028	9 000	8 678 800	9 101 559	6,18%
TN0008000580	BTA-10-2026	13 000	12 629 752	13 525 375	9,18%
Titre OPCVM			4 002 993	4 005 499	2,72%
TN0002400604	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	38 550	4 002 993	4 005 499	2,72%
TOTAL			98 517 109	102 089 175	66,29%
Pourcentage par rapport à l'Actif					69,11%

NOTE 5 : PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2023 à 39.153.240 dinars, se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2023	% Actif net
	<u>Certificats de dépôt</u>	24 268 407	24 578 141	16,68%
TNUMO1HD2KR4	Certificat de dépôt BTK au 14/11/2023 à 10,2% 190 jours	1 438 700	1 485 224	1,01%
TNNTOOYBX8E6	Certificat de dépôt BTK au 25/10/2023 à 10,2% 180 jours	4 325 309	4 475 685	3,04%
TNY4JQIZFSK2	Certificat de dépôt BNA au 22/01/2024 à 9,75% 180 jours	7 702 503	7 809 950	5,30%
TNYYEJEYAJ87	Certificat de dépôt BNA au 26/03/2024 à 9,75% 180 jours	4 814 064	4 817 022	3,27%
TNWFM02YY6G0	Certificat de dépôt BTE au 09/10/2023 à 9,15% 10 jours	5 987 831	5 990 260	4,07%
	<u>Créances sur opérations de pensions livrées</u>	14 501 900	14 575 100	9,89%
	Pension livrée BIAT au 06/10/2023 à 9% pour 17 jours	5 000 852	5 015 836	3,40%
	Pension livrée BIAT au 16/10/23 à 9% pour 21 jours	1 500 911	1 503 154	1,02%
	Pension livrée A.BANK au 02/01/2024 à 9,2% pour 102 jours	4 999 382	5 010 614	3,40%
	Pension livrée BTE au 02/10/2023 à 9,1% pour 60 jours	3 000 754	3 045 496	2,07%
TOTAL		38 770 307	39 153 240	26,58%
	Pourcentage par rapport au total des actifs			26,51%

NOTE 6 : AUTRES ACTIFS

Cette rubrique s'élève au 30 Septembre 2023 à 35 dinars contre 264 dinars au 30 Septembre 2022 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Retenue à la source sur coupons courus à l'achat des obligations	35	264	264
Total	35	264	264

NOTE 7 : OPERATEURS CREDITEURS

Cette rubrique s'élève au 30 Septembre 2023 à 346.319 dinars contre 364.212 dinars au 30 Septembre 2022 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Gestionnaire	153 867	102 518	106 125
Dépositaire	38 466	67 397	52 161
Distributeurs	153 986	194 297	151 292
	-	-	-
Total	346 319	364 212	309 578

NOTE 8 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Cette rubrique s'élève au 30 Septembre 2023 à 34.157 dinars contre 34.767 dinars au 30 Septembre 2022 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2023</u>	<u>30/09/2022</u>	<u>31/12/2022</u>
Etat, retenue à la source	13 924	16 933	15 917
Redevance CMF	12 298	8 346	9 090
Charges à payer	7 935	9 488	12 591
Total	34 157	34 767	37 598

NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er Janvier au 30 Septembre 2023 se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2022

Montant	100 820 391
Nombre de titres	843 715
Nombre d'actionnaires	595

Souscriptions réalisées

Montant	86 065 887
Nombre de titres émis	720 242
Nombre d'actionnaires nouveaux	193

Rachats effectués

Montant	(53 409 002)
Nombre de titres rachetés	(446 953)
Nombre d'actionnaires sortants	(104)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	17 020
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	57 283
Frais de négociation de titres	(120)
Résultats antérieurs incorporés au capital	(A) 5 542 304
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	1 795 216
Régularisation des sommes non distribuables	14 696

Capital au 30-09-2023

Montant	140 903 674
Nombre de titres	1 117 004
Nombre d'actionnaires	684

(A) Suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 Avril 2023.

NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 1.502.201 dinars pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023, contre 1.165.280 dinars pour la même période de l'exercice 2022, et se détaillent comme suit :

Libellé	du 01/07 au 30/09/23	du 01/01 au 30/09/23	du 01/07 au 30/09/22	du 01/01 au 30/09/22	Année 2022
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>					
<i>Revenus des obligations</i>					
- intérêts	374 090	1 532 336	852 884	2 188 458	3 114 465
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>					
- intérêts (BTA et Emprunt National)	1 128 111	2 719 870	312 396	927 618	1 239 762
Total	1 502 201	4 252 206	1 165 280	3 116 076	4 354 227

NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à 309.542 dinars, contre 214.333 dinars pour la même période de l'exercice 2022, et se détaille ainsi :

Libellé	du 01/07 au 30/09/23	du 01/01 au 30/09/23	du 01/07 au 30/09/22	du 01/01 au 30/09/22	Année 2022
Intérêts des dépôts	34 458	135 194	97 349	329 390	446 199
Intérêts des certificats de dépôt	275 084	516 116	116 985	327 292	501 513
Total	309 542	651 310	214 333	656 682	947 711

NOTE 12 : REVENUS DES PRISES EN PENSION

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

Libellé	du 01/07 au 30/09/23	du 01/01 au 30/09/23	du 01/07 au 30/09/22	du 01/01 au 30/09/22	Année 2022
Intérêts au titre des opérations de prise en pensions livrées	964 869	1 699 552	308 562	414 836	645 454
Total	964 869	1 699 552	308 562	414 836	645 454

NOTE 13 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à 346.200 dinars, contre 205.035 dinars pour la période allant du 01/07 au 30/09/2022, se détaillant ainsi :

Libellé	du 01/07 au 30/09/23	du 01/01 au 30/09/23	du 01/07 au 30/09/22	du 01/01 au 30/09/22	Année 2022
Rémunération du gestionnaire	153 867	376 240	102 518	269 588	375 713
Rémunération du dépositaire	38 467	94 060	25 629	67 397	93 928
Rémunération des distributeurs	153 867	376 240	76 888	202 191	281 785
Total	346 200	846 540	205 035	539 176	751 427

NOTE 14 : AUTRES CHARGES

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2023 à 47.720 dinars, contre 33.936 dinars pour la période allant du 01/07 au 30/09/2022, se détaillant ainsi :

Libellé	du 01/07 au 30/09/23	du 01/01 au 30/09/23	du 01/07 au 30/09/22	du 01/01 au 30/09/22	Année 2022
Redevance CMF	38 467	94 060	25 629	67 397	93 928
Taxes	3 509	10 411	2 587	7 677	10 264
Frais bancaires	44	131	30	89	118
Frais de publications	1 380	4 095	1 459	4 331	5 790
Honoraires commissaire aux comptes	1 800	5 342	1 709	5 072	6 781
Jetons de Présence	2 521	7 479	2 521	7 479	10 000
Total	47 720	121 519	33 936	92 045	126 883

NOTE 15 : REMUNERATION DU GESTIONNAIRE, DU DEPOSITAIRE ET DES DISTRIBUTEURS***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de l'UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UBCI BOURSE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'UBCI assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'UBCI perçoit une rémunération de 0,1% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération des distributeurs :

L'UBCI BOURSE et l'UBCI assurent la fonction des distributeurs de fonds et de titres. En contrepartie de leurs services, l'UBCI BOURSE et l'UBCI perçoivent une rémunération de 0,4% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Conformément au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 1er décembre 2021, cette commission a été ramenée à 0,3% TTC l'an, pour une période de 12 mois allant du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022.